

AVIS D'ACCREDITATION RELATIFS AUX FORMATIONS DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

**Institut d'études politiques de Paris
(Sciences Po)**

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024

VAGUE D

Rapport publié le 30/10/2024

Au nom du comité d'experts :

Denis Jamet, président

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Ce document présente une analyse globale et une appréciation du projet élaboré par l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po) pour l'accréditation de ses formations ainsi que les avis formulés par le comité d'experts pour chaque formation du 1^{er} et du 2^e cycle proposée par l'établissement, en vue de leur accréditation durant le prochain contrat quinquennal 2025-2029.

Ces avis font suite aux rapports d'évaluation du bilan des formations du 1^{er} et du 2^e cycle. Ils tiennent compte des nouveautés et des évolutions prévues dans les fiches-projets fournies par l'établissement, ainsi que des réponses apportées dans celles-ci aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan des formations.

Table des matières

Table des matières	4
Organisation de l'évaluation.....	5
Présentation de l'offre de formation	6
Analyse globale de l'offre de formation	6
Avis d'accréditation des formations.....	7
Formation du 1 ^{er} cycle	7
Formation du 2 ^e cycle.....	7

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po) a eu lieu au printemps 2024.

Le comité d'experts était présidé par M. Denis Jamet, professeur des universités en linguistique à l'université Jean Moulin Lyon 3. La vice-présidence du comité a été assurée par M. Philippe Vervaecke, professeur des universités en études anglophones à l'université de Lille.

Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Khadidja Arbaoui, responsable de la qualité et des accréditations à Y SCHOOLS, Troyes ;
- Mme Francette Fines, professeure des universités en droit à l'Institut d'études politiques de Toulouse ;
- Mme Mariarosaria Gianninoto, professeure des universités en études chinoises à l'université Paul-Valéry Montpellier 3 ;
- Mme Françoise Leriche, professeure des universités en lettres à l'université Grenoble Alpes ;
- M. Vincent Liquète, professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'université de Bordeaux ;
- Mme Emmy Marc, étudiante en langues, littératures et civilisations étrangères et régionales à l'université Grenoble Alpes ;
- Mme Setty Moretti, maîtresse de conférences en études romanes à l'université Lumière Lyon 2 ;
- M. Clément Puget, maître de conférences en cinéma et audiovisuel à l'université Bordeaux Montaigne.

Mme Isabelle Tapiero, conseillère scientifique, et Mme Jessie Isaac, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation

Le projet de formation de l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po dans la suite de ce document), relevant des domaines Droit, économie, gestion et Sciences humaines et sociales, propose pour le prochain contrat quinquennal, la reconduction de ses deux diplômes : le *Diplôme de premier cycle de l'Institut d'études politiques de Paris*, formation qui donne droit à un diplôme intermédiaire à l'issue de trois années et confère le grade de licence depuis 2018, et le *Diplôme de fin d'études de l'Institut d'études politiques de Paris* conférant le grade de master. Le diplôme du 1^{er} cycle de Sciences Po comporte 24 parcours, incluant 3 majeures et 7 mineures géographiques proposées dans les campus en région. Le 2^e cycle s'organise au sein de 7 écoles, et son architecture se compose de 37 parcours, 19 doubles diplômes internationaux et 11 doubles cursus avec des établissements français. Quinze de ces parcours sont proposés en apprentissage.

En 2023, Sciences Po a rédigé une feuille de route stratégique : « Sciences Po à horizon 2030 », ayant notamment pour ambition de proposer une formation pluridisciplinaire d'excellence en sciences humaines et sociales, internationalisée et irriguée par la recherche. Dans ce cadre, l'établissement s'appuiera sur une politique partenariale nationale et internationale forte, en particulier grâce au projet d'Excellences TIERED financé dans le cadre du 4^e Programme d'investissement d'avenir (PIA4), avec pour but de placer les transformations environnementales et numériques au cœur de son projet d'enseignement. Ce projet d'Excellence apportera également un soutien à l'entrepreneuriat. Un second projet, SPICE-X, contractualisé avec l'Agence nationale de la recherche (ANR) à hauteur de 5,7 M€ en septembre 2023, via l'appel à projets Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche - ASDESR du PIA4 (pour les sept prochaines années), soutiendra l'engagement de l'établissement dans sa politique de renforcement de ses dispositifs de formation continue pour le 2^e cycle. Au niveau international, l'établissement poursuivra le développement de l'offre de formation dans le cadre de l'alliance européenne CIVICA (réunissant 10 institutions de sciences sociales en Europe).

Analyse globale de l'offre de formation

Sciences Po demande la reconduction à l'identique de ses deux diplômes pour le prochain contrat avec une feuille de route stratégique à l'horizon 2030 centrée sur trois axes principaux qui ont pour vocation de structurer la politique de formation de l'établissement dans les cinq prochaines années : l'adossement de la formation à la recherche, les transformations environnementales et numériques et l'ouverture aux sciences. Sciences Po va également poursuivre l'ancrage local de ses sept campus afin d'en renforcer l'impact territorial, notamment en région.

L'offre de formation en sciences humaines et sociales (SHS) de Sciences Po, reconduite à l'identique, reste caractérisée, à l'image du contrat précédent, par de fortes pluridisciplinarité et interdisciplinarité qui seront notamment renforcées par une ouverture de l'offre de formation aux sciences exactes, autour des transformations environnementales et numériques (programme d'Excellences TIERED – PIA4). Sciences Po propose également de renforcer le continuum entre le 1^{er} et le 2^e, et entre le 2^e et le 3^e cycle par la mise en place d'un parcours d'orientation dédié aux étudiants du Collège universitaire pour mieux les accompagner dans leur choix de master, et par la création de nouveaux « parcours recherche » au sein des écoles de masters. L'ouverture à l'international, déjà avérée, sera elle aussi renforcée par différents dispositifs (consolidation des partenariats de doubles diplômes internationaux et ouverture de nouveaux doubles diplômes : *Technologie et affaires internationales* avec l'IE University de Madrid, et *Développement urbain international* avec le Tata Institute of Social Sciences [Mumbai, Inde], par exemple), montée en puissance du CIVICA Engage Track (pour le 1^{er} cycle) et consolidation de l'offre de formation partagée au sein de l'université européenne CIVICA (pour le 2^e cycle), diversification des typologies de mobilité internationale en 3^e année, etc.

L'axe stratégique en lien avec l'adossement de la formation à la recherche sera décliné en diverses mesures : augmentation du nombre de professeurs permanents et approfondissement de la participation de la faculté permanente à la conception, au pilotage et à l'évaluation de l'offre de formation, développement de partenariats structurants avec des organismes de recherche, coordination des dispositifs de professeurs invités, encouragement des initiatives étudiantes en matière de recherche, création de nouveaux parcours « recherche » au sein des écoles, déploiement d'une nouvelle charte de l'intégrité académique, etc.

Les liens avec le monde socio-professionnel resteront riches ; en particulier, une offre de formation en entrepreneuriat sera développée, et des parcours correspondant à de nouveaux débouchés seront proposés. Une recherche de convergences plus fortes sera également faite entre l'association des *Alumni* et Sciences Po,

pour renforcer les liens entre les anciens élèves et les étudiants en formation. Sciences Po a également pour ambition de déployer, à partir de septembre 2024, en trois vagues annuelles, l'approche programme et l'approche par compétences, selon le modèle pilote expérimenté en 2021, et il s'appuiera sur le répertoire de compétences élaboré par son Institut des compétences et de l'innovation (ICI) créé en janvier 2020. Chaque vague sera composée des étapes suivantes échelonnées sur cinq semestres : un travail d'approche programme avec les responsables pédagogiques (semestre 1) ; la déclinaison en approche programme et par compétences, pour chaque formation, l'accompagnement des enseignants, l'adaptation des modes d'évaluation et la vérification de la complétude avec l'approche programme préparée en amont (semestre 2) ; un premier déploiement dans une année universitaire (semestres 3 et 4) et une étape de capitalisation et de retour expérience (semestre 5). Un accompagnement nécessaire de l'ensemble des équipes pédagogiques et du corps enseignant sera mis en place, ce qui répond parfaitement aux recommandations du comité d'experts du Hcéres sur ce point. Le déploiement pour le 1^{er} cycle sera achevé en 2027-2028 et, dans l'ensemble des écoles, pour la rentrée 2028-2029. Les compétences transversales, les *soft skills* et les compétences extracurriculaires seront également intégrées dans la démarche.

Aux outils proposés pour suivre la pertinence et la performance de l'offre de formation (attractivité, réussite et insertion professionnelle) seront apportés des ajustements notables et des évolutions en vue d'affiner et de continuer à s'inscrire dans une démarche qualité (évolution des outils de suivi de la réussite étudiante avec la mise en place au printemps 2024 d'un observatoire de la réussite étudiante, lancement en 2024 d'une enquête sur les jeunes diplômés à 30 mois, etc.). Enfin, Sciences Po continuera poursuivra pleinement le processus d'amélioration continue de son offre de formation.

En conclusion, l'offre de formation se maintient à un niveau d'excellence avec des dispositifs de grande qualité dans l'ensemble des domaines. L'établissement a également répondu de manière très précise et concrète aux deux points faibles relevés par le comité. En effet, concernant l'approche par compétences, et comme mentionné plus haut, l'établissement s'engage à la mettre en place et à accompagner les équipes selon un calendrier précisé. Relativement à l'ouverture de l'offre de formation aux publics de formation continue, si en 1^{er} cycle, elle reste peu adaptée et n'a toujours pas une visée d'insertion professionnelle immédiate, l'établissement a néanmoins développé des programmes spécifiques pour certains publics bien ciblés. Par exemple, en septembre 2024, Sciences Po ouvrira un Bachelor, pluridisciplinaire axé sur les sciences économiques et la gestion, pour les sportifs de haut niveau. Pour le 2^e cycle, le renforcement des dispositifs de formation continue est au cœur de la stratégie de l'établissement avec la volonté de déployer, dans toutes les écoles, des parcours de master en apprentissage (appui du projet SPICE- X).

Avis d'accréditation des formations

Formation du 1^{er} cycle

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine(s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Avis d'accréditation
DEG	DEG/SHS	Diplôme d'établissement (grade L)	Diplôme de premier cycle de l'Institut d'études politiques de Paris	Favorable

Formation du 2^e cycle

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine(s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Avis d'accréditation
DEG	DEG/SHS	Diplôme d'établissement (grade M)	Diplôme de fin d'études de l'Institut d'études politiques de Paris	Favorable

Observations de l'établissement

Hcéres
Madame Lynne Franjié
Directrice
Département d'évaluation des formations
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Paris le 11 juillet 2024

Madame la Directrice,

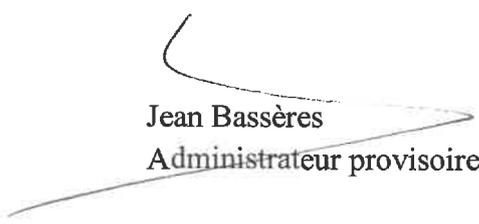
Permettez-moi tout d'abord de vous remercier ainsi que l'ensemble des équipes du Département d'évaluation des formations pour votre accompagnement tout au long du processus d'évaluation de l'offre de formation de notre établissement par le Hcéres.

Au nom de l'ensemble des personnels de Sciences Po attachés à porter et adapter continûment notre projet pédagogique, je tiens également à remercier chacun des membres du comité d'experts et son président, Monsieur Denis Jamet, pour leur analyse approfondie de notre projet de formation pour le 1^{er} et le 2^{ème} cycle. Nous sommes particulièrement reconnaissants pour leur lecture attentive des observations que nous avons formulées afin de répondre aux recommandations du comité d'experts dans le rapport d'évaluation du bilan des formations.

Nous remercions vivement le comité d'experts pour les avis favorables d'accréditation émis pour le contrat quinquennal 2025-2029, repères précieux de la qualité de notre offre pour l'ensemble des candidats, bacheliers et étudiants, et encouragement fort pour l'ensemble de nos équipes pédagogiques.

Les axes d'amélioration identifiés dans le rapport d'auto-évaluation du bilan des formations, enrichis des recommandations du comité d'experts, seront au cœur du processus d'amélioration continue de notre offre de formation et de son pilotage durant les cinq prochaines années.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, en l'assurance de ma considération distinguée.



Jean Bassères
Administrateur provisoire

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

 [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)